|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | TAXUD Dir A Unite A3 |
| Numéro de poste Sysper: | 449015 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Fernando.PERREAU-DE-PINNINCK Sandra.MOLLER  2 trimestre 2023  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 25-07-2024 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

La direction générale de la fiscalité et de l’union douanière (DG TAXUD) a pour mission de promouvoir des politiques équitables et durables qui génèrent des recettes pour l’UE et ses États membres et de veiller à ce que les citoyens et les entreprises de l’UE bénéficient du commerce mondial et d’un marché unique sûr et sécurisé protégé à ses frontières.

La direction A (Douanes) est chargée de concevoir la politique douanière de l’Union et toute législation pertinente et, avec la direction B, supervise sa bonne mise en œuvre par les États membres. Elle est chargée d’une réforme globale de l’union douanière et du code des douanes de l’Union (CDU), proposée en 2023, avec laquelle l’union douanière doit être modernisée, afin de faire en sorte que les douanes de l’UE «agissent comme une seule», par la création d’une Autorité douanière de l’UE et d’une plateforme de données de l’UE. Avec un grand nombre de ses activités en cours, la direction prépare déjà le terrain pour la réforme, par exemple en ce qui concerne la gestion des risques et le rôle des douanes dans la protection de la sûreté et de la sécurité, par exemple dans la lutte contre le trafic de drogues, par l’intermédiaire de l'Alliance des ports européens, qui a été lancée à la suite du discours sur l’état de l’Union de 2023. La direction s’occupe également des relations internationales, y compris l’élargissement, ainsi que des règles d’origine et de la valeur en douane. La direction A compte 6 unités, avec 160 personnes.

Au sein de la direction A, l’unité A.3 «Gestion des risques et sécurité» (± 50 collègues, y compris du personnel externe) est responsable de la gestion des risques douaniers et de la sécurité de la chaîne d’approvisionnement, par l’intermédiaire du cadre de gestion des risques douaniers de l’UE, de la coordination des contrôles prioritaires, du programme relatif aux opérateurs économiques agréés et de l’analyse de la gestion des risques. L’unité A.3 contribue à la politique de l’union douanière et assure le suivi de sa mise en œuvre dans l’UE. Il contribue également à d’autres politiques interdépendantes et à la coopération internationale et assure la coordination de la contribution de la direction générale au programme pour l’union de la sécurité. Elle participe également à l’application des sanctions de l’UE à l’encontre de la Russie.

Dans le cadre de la réforme douanière lancée par la proposition de la Commission de 2023, la création d’une autorité douanière à partir de 2028 aura une incidence sur plusieurs activités de la DG TAXUD, y inclus le transfert de ressources, qu’il s’agisse de la gestion des risques, de la gestion des données, de la gestion des systèmes informatiques ou encore des activités de formation.

La direction applique une approche flexible en ce qui concerne l’organisation du travail, dans les limites normales du travail.

**Présentation du poste (nous proposons)**

La législation douanière fournit des moyens importants pour renforcer la sécurité et la sûreté des citoyens et renforcer la protection des intérêts financiers de l’UE et de ses États membres. Les travaux de l’unité façonnent la gestion future des risques douaniers liés à toute question de la chaîne d’approvisionnement douanière. Les autorités douanières bénéficieraient grandement d’une capacité accrue d’analyse des données aux fins de la gestion des risques au niveau de l’UE, en plus d’accéder à davantage de données. TAXUD A3 recherche un expert national détaché doté de solides compétences en matière d’analyse et de programmation des données, qui fera partie d’une équipe d’experts enthousiastes chargée de développer des outils statistiques et d’extraire de la valeur des données déjà disponibles au sein des douanes dans les plateformes existantes de gestion des données ainsi que d’autres sources. Le cas échéant, il pourrait également être appelé à contribuer à l’activité d’autres domaines au sein de l’unité et de la direction, y compris, le cas échéant, aux préparatifs nécessaires pour s’adapter à la réforme douanière en cours et à la proposition de création d’une agence européenne des douanes.

Le candidat retenu contribuera aux travaux de l’unité relatifs à l’analyse des données, mais fournira également des conseils et des contributions sur les objectifs stratégiques horizontaux. Il assurera la liaison avec les experts en analyse des données des douanes des États membres sur les questions méthodologiques, entretiendra des contacts et des échanges d’informations réguliers avec les parties prenantes et participera aux réunions interservices et externes, aux groupes de travail et aux comités. Il contribuera, par leur expertise et leurs compétences, à l’élaboration de méthodes d’analyse des données à l’appui de la gestion des risques douaniers liés à la sûreté et à la sécurité, aux risques financiers, au respect des interdictions et restrictions et à l’application de sanctions, ou liées au commerce électronique, en particulier dans le but d’assurer l’application uniforme des contrôles douaniers conformément à l’article 50 du CDU.

L’unité applique une approche flexible en matière d’organisation du travail, fondée sur le travail en équipe et la coopération.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Nous recherchons un expert national motivé qui appréciera de travailler en étroite collaboration avec des collègues d’horizons culturels et linguistiques différents, et contribuera à accroître la capacité d’analyse des données de la Commission. Le candidat retenu sera notamment chargé d’effectuer l’analyse des données à des fins de gestion des risques, afin de garantir le respect de la réglementation douanière. Il assurera également le suivi de la mise en œuvre de la future capacité d’analyse des données, examinera les sources disponibles, définira et obtiendra des données cibles. Il contribuera à la rédaction de documents stratégiques et à l’élaboration et à la proposition de solutions, ainsi qu’à la rédaction de documents de travail pour les comités (y compris ceux de haut niveau).

Les tâches nécessiteront de bonnes capacités de communication, d’organisation, d’analyse et de rédaction, la capacité de prise d’initiative au travail, ainsi que la capacité à être flexible et à respecter les délais. Idéalement, les candidats doivent posséder une bonne connaissance des données et/ou de l’analyse économique ainsi que des outils informatiques de gestion et d’analyse des données, de la politique douanière et/ou des questions de sécurité, ainsi que des compétences de programmation afin de participer au développement et à la mise en place de l’analyse de la gestion des risques, ainsi qu’une expérience pratique des outils tels que SQL, R Studio, Python et/ou Stata, ainsi que des outils de veille commerciale. Une connaissance ou une expérience des activités de gestion des risques en matière douanière et/ou de gestion des risques financiers serait considérée comme un atout majeur.

En outre, une expérience de travail avec les agences sera un atout dans la perspective de la création éventuelle d’une agence européenne des douanes.

En contrepartie, l’unité propose une équipe motivée et solidaire composée de collègues issus de différents milieux culturels et linguistiques et d’un environnement de travail très agréable avec des horaires de travail favorables à la famille.

Le candidat retenu devra se soumettre à une habilitation de sécurité s’il ne dispose pas déjà d’une habilitation de sécurité d’un niveau approprié (secret UE), conformément aux dispositions applicables en matière de sécurité.

La langue de travail est (principalement) l’anglais. La connaissance d’autres langues serait considérée comme un atout.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)